

GUIDE D'INSCRIPTION

Un **seul proposé** cette année **du lundi 19 au vendredi 23 février 2018, soit 5 jours**, ouvert à tous les jeunes de **9 à 16 ans** souhaitant pratiquer le **ski ou le surf, quelque soit leur niveau.**

Le Schuss choisit en priorité les enfants dont les dossiers sont complets et par ordre d'arrivée. Une liste d'attente est constituée avec votre accord, pour permettre de compléter le stage en cas de défection.



**1 seul stage
pour les 9-
16 ans cette
année**

Que contient le dossier d'inscription ?

Pour participer au stage, votre enfant doit **être adhérent pour la saison 2017-2018 au Schuss Valentinois et être en possession de la carte neige FFS.**

Votre enfant et vous-même avez pris connaissance du règlement intérieur ci-contre et du projet pédagogique téléchargeable sur le site www.schuss-valentinois.com.

Le dossier d'inscription à nous retourner comprend, **pour chaque participant :**

- Le **formulaire d'inscription entièrement rempli** comportant : fiche « **inscription** », les mesures « **en cas d'accident** », le « **règlement intérieur** » et l' « **autorisation parentale** »,

Ces documents doivent **obligatoirement être signés** par un parent ou tuteur,

- **1 enveloppe timbrée** avec votre adresse inscrite au recto utilisée pour envoyer l'attestation de stage (après les stages),
- Le **règlement de 395 euros** par enfant [chèque - espèces - chèques vacances].
montant incluant le **séjour en pension complète**, le **trajet au départ de Valence**, l'**encadrement par les moniteurs fédéraux**, les **cours ESF avec le passage des niveaux ESF** et les **forfaits**.

A noter que **l'adhésion au club/ carte neige doit être prise séparément** en remplissant le formulaire spécifique à joindre à la fiche d'inscription avec un chèque de **53 €**.

Le Schuss encaissera le règlement du séjour le 1^{er} jour du stage.

Quand dois-je déposer le dossier d'inscription ?

⚠ **Ce dossier d'inscription doit être remis COMPLET à partir du 18 novembre :**

- Soit au **Marché de la Neige le samedi 18 novembre de 9h30 à 18h**, au Parc des Expositions de Valence.
- Soit au **local du Schuss à Valérie**, secrétaire du club, lors des **permanences tous les lundis, mercredis et vendredis de 17h à 19h30.**

Une **réunion d'information** sur le déroulement sera organisée **vendredi 2 février 2018 à 19h30 au local du Schuss**, 74 Route de Montélier (Maison de Vie des Associations) à Valence.

Modalités d'annulation :

Toute annulation est à adresser par mail à **Cathy CHARNARD** aty.germinus@yahoo.fr, avec en copie administratif@schuss-valentinois.com (objet : STAGE SCOLAIRE FEVRIER).

A noter que les frais d'adhésion et carte neige **ne seront jamais remboursés**, de même qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de non présentation le jour du départ ou de séjour écourté et ce, quel qu'en soit le motif. En cas d'annulation avant le 19 janvier (1 mois avant), l'intégralité du montant du stage sera restituée.

En cas d'annulation postérieure à cette date, la somme de **70 euros** sera retenue jusqu'au 8^{ème} jour précédent le début du 1^{er} stage, elle sera de **130 euros** en cas d'annulation reçue après le 9 février (8 jours avant le stage).